



# Pas à pas du site du Guichet Unique pour les particuliers

<http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Afin d'éviter tous dysfonctionnements et problèmes de validation, merci d'utiliser le navigateur **Mozilla FireFox**.



MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

INERIS

Les exploitants de tous les réseaux **en tclie**

construire sans détruire  
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Rechercher OK

Construire sans détruire Communication Outils FAQ

Se connecter

Téléservice "réseaux-et-canalisations"

Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'établir leurs déclarations de travaux.

**Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas**

Le téléservice "réseaux-et-canalisations" est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole... le téléservice reseau-et-canalisations.gouv.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- Inscription "Responsable de projet"
- Inscription "Exécutant de travaux"
- > Particulier**
- Inscription "Exploitant de réseaux"
- Inscription "Collectivité territoriale"

> Opérateur Télécom

ACTUALITÉS

Modification du mode de signature des procès-verbaux de mise en ligne d'un ouvrage  
12/02/2020

# Page d'accueil

Afin de créer votre compte en tant que particulier, cliquez ici.

# Pour la création d'un compte

Accueil > Construire sans détruire > Particulier [Se connecter](#)

**Particulier**

**Vous êtes un particulier** et vous souhaitez exécuter des travaux dans votre propriété :

- planter ou élaguer un arbre, tailler une haie,
- construire un garage, une extension, un mur de clôture, une piscine,
- rénover votre toiture ou effectuer un ravalement de façade,
- poser une benne pour y déposer des gravats, effectuer un terrassement, ...

En plus d'une éventuelle autorisation d'urbanisme, la réglementation en vigueur vous impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone de votre chantier.

**Attention** : L'absence de déclaration fait courir des risques à vous-même, à votre entourage et à l'environnement. En cas de manquement, des sanctions sont prévues.

Cet espace, vous permettra de faire votre déclaration **gratuitement**, avant vos travaux. Vous obtiendrez en retour par les entreprises et collectivités qui exploitent les réseaux des informations utiles pour mener votre projet en toute sécurité.

Lien vers le site vous permettant de faire votre déclaration :

DéclarerMonChantier.fr  
Soyez sûr

Vous êtes un particulier ou un artisan et souhaitez entreprendre des travaux au sein d'une propriété privée ?

- Connaître les règles applicables aux travaux...
- Savoir si un permis est nécessaire...
- Faire les démarches nécessaires...
- Connaître vos droits en tant que particulier...

[Apprenez-en plus](#)

<https://www.declarermonchantier.fr/>

Cliquez sur le lien

**DéclarerMonChantier.fr**  
Sogelink

JE DÉCLARE MON CHANTIER

CHANTIERS ADMIS

100%  
RESPECT DE LA  
RÉGLEMENTATION

**Vous êtes un particulier ou un artisan et souhaitez entreprendre des travaux au sein d'une propriété privée ?**

- Construire un garage, réaliser une extension, ...
- Installer un portail, un arrosage enterré, ...
- Poser de nouvelles plantations, élaguer des arbres, ...
- Creuser une piscine, un puits ou une cave, ...

JE DÉCLARE MON CHANTIER

Conformément à la réglementation DT-DICT en vigueur, vous devez réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone de votre chantier.

Cliquez sur « Je déclare mon chantier ».

**Sogelink** So easy

## Espace Client

**J'ai un compte**

Identifiant

Mot de passe

Votre mot de passe

> J'ai oublié mon mot de passe  
> J'ai oublié mon identifiant

CONNEXION

**Je n'ai pas de compte**

Un compte d'accès permet :

- de saisir vos documents de chantiers
- de signer électroniquement vos demandes
- de télécharger les documents envoyés depuis l'interface, ainsi que vos factures.

CRÉER UN COMPTE

**DICT.fr**

La page suivante s'affiche :  
Cliquez sur

Sogelink So easy

## Création de compte

Les informations saisies serviront pour vous connecter à l'application. Aussi, elles apparaîtront dans le document qui sera généré par notre service.

**Nom \*** : Saisir un nom      **Prénom \*** : Saisir un prénom

**Adresse \*** : Saisir une adresse      **BP** : BP

**Pays \*** : France

**Commune \*** : CP      Commune

**Téléphone \*** : N° de téléphone

**Identifiant \*** : Identifiant de connexion (6 caractères minimum)

**Mail \*** : Adresse mail

\* champs obligatoires

➤ VALIDER

Complétez les informations nécessaires à la création de votre compte(\*), puis validez.

La page ci-dessous s'affiche.

Sogelink So easy

## Création de compte

Un message vous a été envoyé à l'adresse email renseignée. Veuillez le consulter pour finaliser la création de votre compte.

➤ CONNEXION À DÉCLARERMONCHANTIER.FR

Consultez le mail reçu sur votre messagerie.



Une nouvelle fenêtre s'affiche.  
Indiquez votre mot de passe et validez.



Vous êtes redirigé sur la page suivante.

Complétez votre identifiant et votre mot de passe, puis cliquez sur « Connexion ».

Sogelink *So easy* MYRIAM HAMELI

## Validation des conditions

Nécessaires

CGU - CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

CGU - Conditions Générales d'Utilisation

**Conditions Générales d'Utilisation des services de la société SOGELINK**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation décrivent les conditions d'utilisation des services et applications de la société SOGELINK et plus généralement régissent les rapports entre la société SOGELINK et le Client, souscripteur de ses services et applications.  
Toute personne souhaitant souscrire aux services et applications de la société SOGELINK déclare expressément accepter les présentes Conditions Générales d'Utilisation et soumettre la commande qu'elle se propose de passer, à l'intégralité de ces dispositions.

1) DEFINITIONS ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

1. DEFINITIONS

Chacune des expressions visées ci-dessous aura, dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, la signification donnée dans sa définition, à savoir :

**Accusé de réception** : confirmation de réception d'un document par son destinataire ou preuve d'envoi du document vers le destinataire pour certains modes d'acheminement.  
**AOC** : Avis d'Ouverture de Chantier  
**ATU** : Avis de travaux urgents.  
**Client** : entité juridique signataire du devis établi par la société SOGELINK et responsable des Utilisateurs qu'il désigne.

TÉLÉCHARGER  J'ai pris connaissance et j'accepte ces conditions VALIDER

Châchez avec nous

Cochez la case « j'ai pris connaissance et j'accepte ces conditions », puis validez.

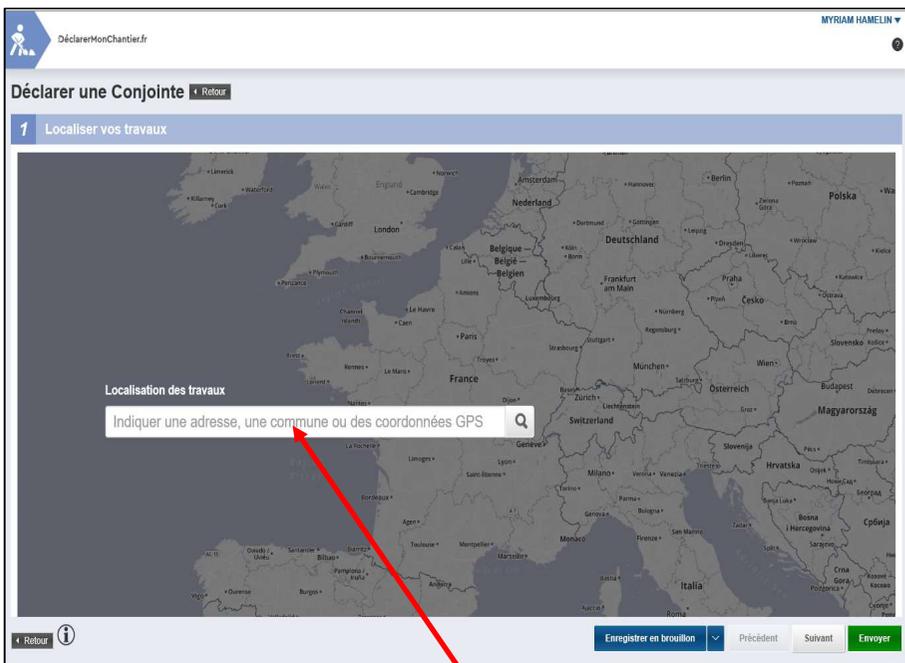
Cliquez sur DT-DICT Conjointe.

DéclarerMonChantier.fr MYRIAM HAMELI

### Sélectionnez un modèle de déclaration

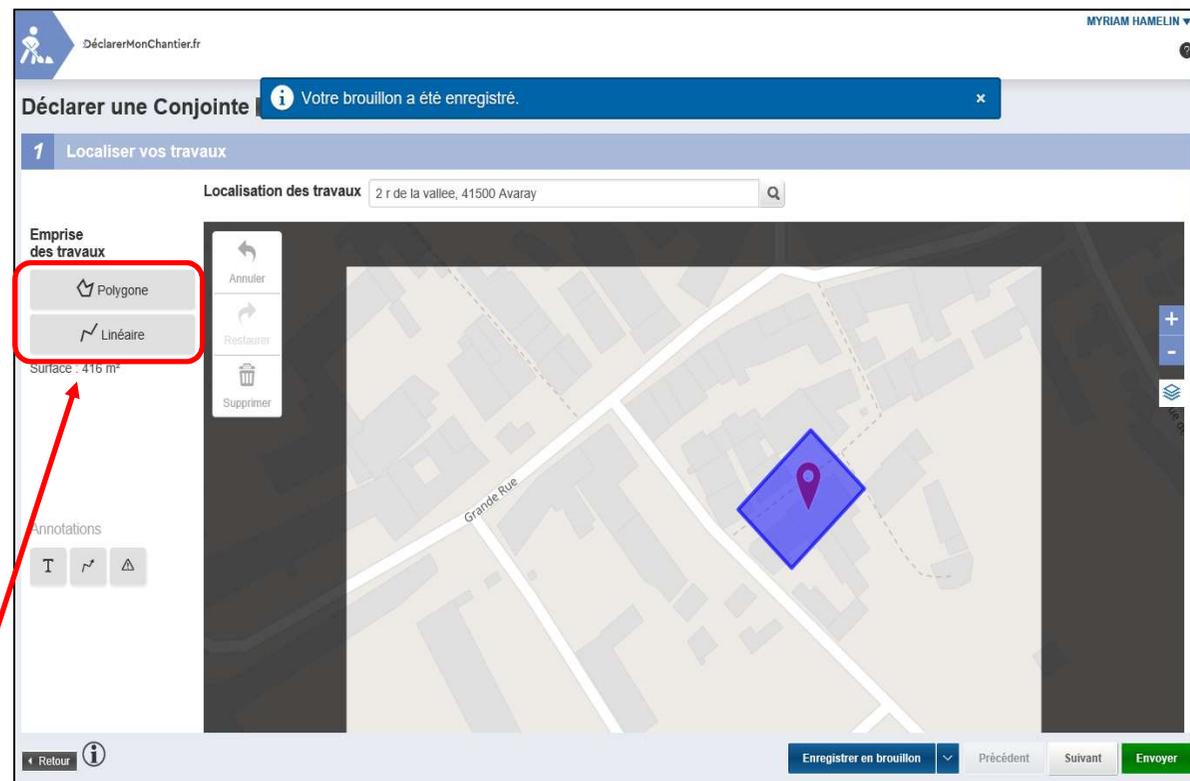
<p><b>DT</b> Déclaration de projet de Travaux</p> <p>Version professionnelle</p> <p>La DT correspond au volet gauche du Cerfa n° 14434*02. Ce document permet durant la phase de préparation d'un chantier, d'indiquer précisément aux exploitants la localisation des travaux. En retour, les exploitants de réseaux doivent transmettre des informations précises sur la localisation de leurs ouvrages. La DT doit être réalisée par le maître d'ouvrage.</p>	<p><b>DICT</b> Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux</p> <p>Version professionnelle</p> <p>La DICT correspond au volet droit du Cerfa n° 14434*02. Ce document permet durant la phase de préparation d'un chantier, d'indiquer précisément aux exploitants la localisation des travaux. En retour, les exploitants de réseaux doivent transmettre des informations précises sur la localisation de leurs réseaux afin de garantir une intervention en toute sécurité.</p>	<p><b>DT-DICT CONJOINTE</b> Chantiers courte durée et faible ampleur</p> <p>Dans le cadre de travaux de faible ampleur et de courte durée, la déclaration doit être envoyée par le particulier s'il réalise lui-même les travaux. Si vous faites appel à une entreprise, cette dernière doit réaliser cette démarche à votre place.</p>	<p>BROUILLONS</p> <p>0 PERIODE 0 PAIEMENT EN COURS</p> <p>AUCUN BROUILLON</p>
--	--	---	---

**VOIR MES DOCUMENTS**  
Accédez au téléchargement de vos documents et de vos factures.



Une fois l'adresse de vos travaux renseignée, à l'aide des outils « polygone » ou « linéaire », tracez l'emprise de votre chantier. Portez une attention particulière à sa localisation sur la carte, celle-ci conditionnera la qualité des réponses fournies.

**NB** : double-cliquez à la fin du traçage pour valider l'emprise. Celle-ci doit apparaître en bleue.



Saisissez ensuite les détails de vos travaux (calendrier, descriptif des travaux...).

**NB** : si vous avez besoin d'une protection de ligne, mentionnez-le lors de la description des travaux à réaliser.

Puis, faire « envoyer ».

### Récapitulatif des informations de votre Conjointe

Fermer X

EMETTEUR : [.....] Détails de l'émetteur

SIGNATAIRE : [.....]

DESCRIPTION : [.....]

ADRESSE : [.....]

COMMUNE : [.....]

RÉFÉRENCE : -

NATURE DES TRAVAUX : [.....]

DATE DE DÉBUT : [.....]

Retour à la saisie

Emprise Détails Retour à l'emprise



DESTINATAIRES : 9 sélectionnés / 9 proposés

	ENEDIS-DRCEN-CENTRE - EVREUX CEDEX 9	CONJOINTE
	Mairie d'Avaray - AVARAY	CONJOINTE
	ILIAD - PARIS	CONJOINTE
	ILIAD - PARIS	CONJOINTE
	Mairie d'Avaray - AVARAY	CONJOINTE

PIÈCES JOINTES

- Emprise des travaux (par défaut)

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance de la [Politique de Signature Electronique de Sogelink](#), en avoir compris les termes et l'accepter sans réserve. En cliquant sur le bouton Signer et Envoyer, je marque mon consentement sur les termes du ou des documents sur lesquels ma signature électronique personnelle va être apposée. Je reconnais à cette signature électronique la même valeur juridique qu'à ma signature manuscrite.

Annuler
Signer et Envoyer

Un récapitulatif pour vérification avant validation finale, est alors produit.

Ne pas oublier de cocher la case concernant « la politique de signature électronique de Sogelink »,

Puis faire « Signer et Envoyer ».

La création du document est terminée.  
 La demande a directement été envoyée à tous les destinataires concernés par votre emprise.

Confirmation d'envoi des documents Retour



**Saisie terminée !**

Votre Conjointe est en cours d'envoi.

Pour toutes questions, aide pour établir votre dossier  
ou renseignements concernant le site,

vous pouvez contacter le **support technique du site** au **03 44 55 66 90**